INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
18 décembre 2023

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 18 décembre 2023 à 19h00, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Marie-France Gagnon
Madame Nicole Després
Monsieur Christian Baril
Madame Lise Bérubé

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 188-23

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

Résolution No 189-23

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate madame Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière à faire une demande auprès de la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest, pour l'augmentation de la marge de crédit à cent quatre-vingt-dix mille (190 000 $), et ce, afin de supporter les opérations courantes de la municipalité, en attendant les entrées d'argent prévues. Cette marge de crédit viendra rembourser la marge actuelle au montant de cent cinquante mille dollars (150 000 $).

Madame Chantal Gagnon, mairesse et madame Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière sont les personnes autorisées à signer tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

PRÊT TEMPORAIRE (PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2022 – VOLET ENTRETIEN)

Résolution No 190-23

Il est proposé par Mme Nicole Després, et résolu à l'unanimité des membres présents, que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate madame Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, à faire une demande auprès de la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest pour l'octroi d'un financement temporaire de cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars (178 997 $), en attendant la réception de la subvention 2022 du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Entretien (No dossier : JRN23784) au montant de cent soixante-dix-huit mille neuf

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

cent quatre-vingt-dix-sept dollars (178 997 $). Ledit prêt sera remboursé dès réception de la subvention.

Madame Chantal Gagnon, mairesse et madame Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière sont les personnes autorisées à signer tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 191-23

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 19h14.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2024.

Chantal Gagnon, mairesse

Francesca Lavoie, Directrice générale / greff.-/trés.